

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 21 OCTOBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un octobre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 35/1713 :

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEÉ Jean François, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), FATIMA Sofa (par Madame Marie Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), PALIOD Marie Claude (par Madame ARAYE Hélène), TAN Willy (par Monsieur Jean François TEVANEÉ), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Madame Béatrice SIGISMEAU), PAPY Anne Marie (par Madame Denise HOARAU), RAYMOND Edmée (par Madame Marie Line BRINDON), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphan DIJOUX).

ABSENTS :

MM. FERDE Thérèse, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, DAFFON Amédée Albert, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 25 octobre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-2670144-20241021-35-1713-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°35/1713 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2024,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

• **D'APPROUVER** l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association Coopération pour l'aide à l'Enfance et contre la Pauvreté	<u>Projet 1 :</u> 2 PEC - Agents techniques polyvalents Période prévisionnelle de financement : 01/11/2024 au 30/09/2025	Résiduel	10 600 €
Association Jeunesse Cambrai (AJC)	<u>Projet 1 :</u> 2 PEC - Agents techniques polyvalents Période prévisionnelle de financement : 02/10/2024 au 01/09/2025	Résiduel	13 450 €
Association Musicale, Artistique et Culturelle Bann Dalon	<u>Projet 1 :</u> 2 PEC - Animatrices périscolaires Période prévisionnelle de financement : 01/10/2024 au 31/08/2025	Résiduel	10 600 €
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	<u>Projet 1 :</u> 1 CDD : Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/09/2024 au 31/12/2024	Complément de résiduel	7 243 €
Association Sportive Etoile du Sud	<u>Projet 1 :</u> 1 PEC - Encadrant technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/11/2024 au 30/09/2025	Résiduel	5 300 €
Couleur du Sud	<u>Projet 1 :</u> 1 PEC - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 07/08/2023 au 06/07/2024	Complément de résiduel	1 200 €
La Case Momon Lé La	<u>Projet 1 :</u> 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 01/10/2024 au	Résiduel	5 300 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241021-35-1713-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024

	31/08/2025		
	Projet 2 : 1 PEC - Médiateur Social Période prévisionnelle de financement : 01/10/2024 au 31/08/2025	Résiduel	5 300 €
Association Sportive et Culturelle de Grands Bois (ASC GB)	Projet 1 : 3 PEC - Agents techniques polyvalents Période prévisionnelle de financement : 01/10/2024 au 31/08/2025	Résiduel	17 500 €
Total	14 emplois		76 493 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
518 65748 123 RESIDUEL RE24000063

- D'APPROUVER les conventions ci-annexées,
- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241021-35-1713-DE
Date de télétransmission : 24/10/2024
Date de réception préfecture : 24/10/2024